

<http://www.pressegauche.org/Quebec-solidaire-protgera-10-des-aires-marines-d-ici-2020>



# Québec solidaire protégera 10% des aires marines d'ici 2020

- Politique québécoise - Politique -



Date de mise en ligne : jeudi 30 août 2018

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**Le 30 août 2018 - Fermelement engagé en faveur de la préservation de la biodiversité, un gouvernement solidaire prendra des mesures concrètes dès son premier mandat pour protéger la richesse naturelle des milieux marins québécois, ont annoncé ce matin la porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé, et la candidate du parti à Rimouski, Carol-Ann Kack, alors que la tournée solidaire marquait un arrêt dans le Bas-Saint-Laurent.**

La création de nouvelles aires marines protégées (AMP) est l'une des mesures phares en matière d'aménagement du territoire dans le plan de transition économique solidaire. Afin de répondre aux menaces qui planent sur les milieux marins, notamment la pollution de l'eau, la surpêche ou le trafic maritime, Québec solidaire s'engage à protéger 10% des aires marines et 20% des aires terrestres du territoire québécois d'ici à 2020.

« Le Saint-Laurent est le coeur battant du Québec, notre garde-manger, notre château d'eau. On est plus de 5 millions à vivre à moins de 10 km de ses berges. C'est aussi un écosystème de plus en plus fragile », a souligné Manon Massé.

Québec solidaire entend prioriser trois projets d'AMP : l'estuaire du Saint-Laurent, le plateau madelinien et le projet Tawich, à la Baie-James. Les AMP créées par un gouvernement solidaire couvriront des superficies d'un minimum de 100 km<sup>2</sup>. Les activités industrielles y seront interdites et des réserves marines fermées à la pêche y seront créées.

### **Des retombées économiques positives**

Les aires marines protégées sont reconnues mondialement comme de précieux outils de conservation des milieux marins puisqu'elles favorisent le renouvellement des espèces menacés et améliorent l'état des stocks de poissons. Mais elles ont aussi un impact positif sur l'économie des communautés locales, a souligné la candidate solidaire dans Rimouski, Carol-Ann Kack.

« Le fleuve Saint-Laurent est un véritable poumon économique pour l'ensemble de ses communautés côtières. Chaque année, les croisières, le tourisme et la pêche récréative sur le fleuve nous rapportent plus de 800 millions \$. On estime que chaque dollar investi dans une aire marine protégée génère au moins 3 \$ de retombées positives à l'échelle locale. Pour une ville comme Rimouski, ça veut dire de nouveaux emplois, une pêche durable et plus de sécurité alimentaire », a fait valoir la candidate rimouskoise.

### **Passer de la parole aux actes**

Québec solidaire est la seule force capable de prendre à bras le corps la protection des milieux marins et de proposer des mesures à la hauteur des défis qui touchent le Québec. Alors qu'en 2010, les libéraux se sont engagés à protéger 10% de l'estuaire d'ici 2015, un objectif qui a été repoussé à 2020, c'est actuellement seulement 1,3% de notre territoire marin qui est protégé.

Quant à la CAQ, elle n'a pris aucun engagement clair dans son "Projet Saint-Laurent" pour préserver la richesse naturelle de notre principale voie fluviale, le fleuve Saint-Laurent. Dans son livre, « Cap sur un Québec Gagnant, le Projet Saint-Laurent », François Legault ne fait aucunement mention des aires marines protégées. La CAQ veut donc exploiter le fleuve, mais ne propose aucune mesure concrète pour le protéger.

« Les libéraux ont des beaux objectifs, mais ils sont incapables de les respecter. En dix ans, ils n'ont pas réalisé le cinquième de ce qu'ils nous promettent de faire demain matin. Il est temps de passer de la parole aux actes. Nous, on écoute les scientifiques, on écoute les citoyens, on écoute les groupes environnementaux. Préserver nos milieux marins, c'est le meilleur cadeau qu'on puisse faire à nos communautés côtières », a martelé Manon Massé.